Un expert nous explique

LYNE GARIÉPY

Comment les champs électromagnétiques nous affectentils? Une conférence sur ceux-ci, par le technicien en hygiène électromagnétique Stéphane Bélainsky, avait lieu à la gare de Prévost, afin de renseigner les citoyens sur les répercussions de l'installation probable d'une tour d'antennes de télécommunication cellulaire à Prévost.

Les champs électromagnétiques englobent aussi bien les lignes de transmission électrique appelées pylônes (CÉ basse fréquence) que les antennes de télécommunication cellulaire (CÉ haute fréquence et micro-ondes). Dès le début, M. Bélainsky compare la téléphonie passive (subir le rayonnement des antennes cellulaires contre sa volonté), au tabagisme passif (fumée secondaire).

Afin de nous faire mieux comprendre les effets des CÉ et des micro-ondes sur le corps humain, il

nous a expliqué le fonctionnement de ce dernier. En résumé, le corps est composé de plus de 80 % d'eau et fonctionne, entre autres, par des influx nerveux correspondants à différentes fréquences électriques.

Lorsque le corps est en présence de CÉ (fréquence électrique), ceux-ci interferent avec ceux des différentes composantes de notre corps, nuisant ainsi à leurs développements ou à leurs régénérations, occasionnant ainsi plusieurs maladies. Quant aux micro-ondes (autant un téléphone cellulaire, une tour de télécommunication cellulaire, qu'un four micro-ondes), ils fonctionnent en excitant les molécules de l'eau, agissant par le fait même sur notre corps. Une recherche du département de physique de l'Université Sherbrooke a prouvé qu'un corps humain exposé aux CÉ d'une antenne cellulaire gagnerait un degré Celsius de température corporelle après une heure et 2 degrés après 24 heures. Les effets thermiques sont d'ailleurs les seuls reconnus par les compagnies de téléphonie cellulaire. Fait intéressant, les Russes se seraient servis des micro-ondes pour bombarder l'ambassade américaine durant la guerre froide.

Pour nous brosser un tableau plus complet, il nous a transmis des mesures qu'il avait lui-même prises. Lorsqu'on sait que les recherches recommandent un taux d'exposition maximale de 10 microwatts par mètre carré à l'intérieur des maisons et 1000 à l'extérieur, celles-ci ont de quoi inquiéter: 20000 microwatts/m² à l'intérieur d'une maison où il v a un routeur internet: 7570 microwatts/m² à l'entrée des résidences du Cégep (où il y a des antennes); 2440 microwatts/m² au parc Labelle à 500m de là; 8100 microwatts/m² face à l'Hôtel Dieu de Saint-Jérôme (antennes). Un logement près de l'oratoire SaintJoseph de Montréal aurait atteint 63 000 microwatts/m². Rien ne semble indiquer qu'on puisse assister à une baisse d'exposition. Le journaliste Yvon Laprade annonçait dans le *Journal de Montréal* que Vidéotron prévoyait installer 800 sites d'antennes prochainement au Québec, dont 300 dans les Laurentides.

Ayant appris que la tour désirée par Bell Mobilité était une antennerelais de 60 m et que l'endroit visé était le plateau de Prévost, entouré des montagnes, pour faire un lien

...les ondes iraient se refléter sur les montagnes pour ensuite revenir sur nous, doublant ainsi la dose.

entre les autres tours, nous avons demandé à M. Bélainsky ce que cela représentait. Sa réponse fut catégorique: ce type d'antenne aurait un faisceau plus puissant que les autres, mais surtout, sa situation ferait en sorte que les ondes iraient se refléter sur les montagnes pour ensuite revenir sur nous, doublant ainsi la dose.

Après nous avoir fait connaître le principe de précaution, selon le traité Maastricht de 1992, qui stipule que face à un degré d'incertitude scientifique élevé et de risques potentiellement graves, mieux vaut s'abstenir sans attendre d'autres études, M. Bélainsky nous a informés sur les précautions à prendre face aux CÉ: éliminer la source (la

tour); éloigner la source (ou s'éloigner) et lorsque les deux autres options ont échoué, il nous reste à atténuer les effets par des peintures et moustiquaires spéciaux, et par certains matériaux de revêtement.

À la sortie de la conférence, une citoyenne a ainsi résumé ses impressions: «On comprend beaucoup mieux le fonctionnement des tours de télécommunications, mais on ressent aussi beaucoup plus l'urgence d'en empêcher l'installation à proximité de nos demeures, mais surtout de nos écoles et garderies.»







Claude Charbonneau à la mairie

J'y serai avec Jean-Pierre Joubert

Jean-Pierre Joubert, district #2

Citoyen impliqué dans sa communauté

- comité Loisirs et Vie communautaire Transport collectif et adapté
- comité des Falaises
- comité des Ressources humaines

• Habitation du Vieux Shawbridge

- comité Sécurité publique
- comité des Aînés
- comité Famille
- association des Propriétaires canins de Prévost

Mme **Linda Gagnon**, district #1
M. **Marcel Poirier**, district #5

M. Stéphane Parent, district #6

Joignez les rangs du Parti Prévostois

Autorisé par Suzanne Beauchamp, représentante officielle

Téléphonez au 450-224-2678 ou visitez notre site : www.partiprevostois.org



DIVISION AMÉNAGEMENT PAYSAGER



3 FOIS LAURÉAT
DU PRESTIGIEUX CONCOURS
DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC



NOS PROJETS GAGNANTS



Naissance d'un jardin



Place à la réverte



Entre ciel et terre

SERVICE DE PLANS ET CROQUIS

151, rte 117, Ste-Anne-des-Lacs 450.227.6446 www.jardin-lorrain.com